

Conseil d'école exceptionnel du lundi 8 janvier 2018

Ecole de Feuguerolles Bully

Présents :

Enseignants : Mesdames Aureau, Babarit, Bouscavet, Geneslay, Jamet, Le Guellec, Lefevre, Levêque, Pairé, Richard, Robillard, Rousselle, Trico et Messieurs Bertrand, Dufrenne, Le Dluz, Robillard

Parents d'élèves : Mmes Bellanger, Bertheux, Davy, Deslandes, Gouju, Legot, Lehalle, Leroy, Masselis, Milot, Patin, Petri-Maillard et Monsieur Benard

Représentants du syndicat scolaire et des communes : Messieurs Armand, Fouillard, Guilleux et Paris

Invités : M. Fabien Meunier responsable TAP, M. Cocman Président du CAL3V.

Excusés : Mmes Alvovët, Godet, Mrs Carabeuf, Gerdelat

Organisation du temps scolaire à la rentrée 2018

Suite aux diverses réunions du COPIL on note les éléments suivants :

Les enseignants sont plutôt favorables à un retour à la semaine 4 jours dès la rentrée prochaine.

Une majorité de parents s'accordent sur ce retour. Le sondage donné aux parents d'élèves a reçu une bonne participation, aux alentours de 80 %.

Les parents sont environ 65% à être favorables à la semaine de 4 jours (élémentaire et maternelle confondus).

Président du SIVOM :

Le point de vue financier n'est pas pris en compte dans la décision car le retour à la semaine de 4 jours n'aurait pas d'incidence sur le budget.

Le SIVOM, en cas de retour à la semaine de 4 jours souhaite la mise en place d'activités sur le temps du midi.

Perte de 33 000€ de recettes (subvention)

Gain de 56 700 euros (somme versée au CAL3V 36 000 €, salaires des ASTEM 13 600 €, surveillance 5 600 € ...)

Le coût du transport du mercredi est pris en charge par le conseil général, il n'y a donc pas de répercussion sur le budget.

Bilan : économie de 23 200€. Avec des activités : 1 coordinateur + 4 animateurs = 24 000€. Le bilan serait donc neutre financièrement.

Des éléments plaident en faveur de la semaine de 4 jours : intérêt de l'enfant (relayé par les enseignants) car on a noté une fatigue plus importante avec 4,5 jours en particulier pour les élèves de maternelle. Parents : pour. Communes voisines: retour à la semaine de 4 jours

Eléments défavorables à la semaine de 4 jours : les 5 matinées seraient plus favorables aux apprentissages pour les enseignants.

Autres éléments à prendre en compte :

Le passage à la semaine de 4,5 jours a permis la création sur le temps du midi d'une organisation de qualité : calme, création d'un éveil artistique pour certains élèves (inscription aux cours de dessin par des enfants en dehors de l'école), échanges entre les différents membres de la communauté éducative. Il reste donc délicat de démonter une organisation qui fonctionnait et avait contribué à la liaison éducative.

Le passage à 4 jours ne peut pas se faire brutalement, sans aménagement ni temps de concertation.

Il faut aussi penser à la baisse de salaire chez les ATSEM, ainsi qu'au devenir des 8 animateurs concernés. Le CAL3V qui gère les activités périscolaires est devenu un acteur fondamental et ne doit pas être mis en danger.

Une année de plus à la semaine de 4,5 jours permet de reconstruire une nouvelle organisation et préparer des aménagements pour limiter la « casse sociale » générée par la perte des heures.

Enseignant ajoute : que la communauté éducative n'a pas été consultée lors du vote de renouvellement du PEDT.

Réponse du SIVOM : le décret datant du 27 juin il n'était pas possible de réunir dans les délais. Les écoles étant passées aux 4 jours dès la rentrée 2018 n'avaient pas une organisation aussi complexe.

Président du CAL3V :

Constatait des journées plus longues pour les élèves.

Volonté de créer une structure intervenant après le repas au retour de la pause méridienne. Choix de ne pas utiliser une demi-journée pour les TAP pour ne pas pénaliser les parents dont les horaires ne pouvaient pas le permettre.

Rappel de la question de l'organisation française par rapport aux pays de l'OCDE (journée longues et périodes scolaires courtes).

Organisation perfectible mais tenant la route. Création d'emploi d'au moins 2 équivalents temps pleins.

Volonté de continuer sur les axes visant à participer à la communauté éducative. N'a pas pris une décision dans la nouvelle organisation. Souhaite mettre à profit le temps de l'année et demi pour trouver une organisation qui satisfasse tout le monde.

M. Guilleux Maire de Maltot : regret des successions trop rapides des décrets qui n'ont permis ni l'évaluation du dispositif ni son amélioration. La recherche de l'organisation a toutefois permis des échanges intéressants entre les acteurs de la communauté éducative. La construction concertée d'une nouvelle organisation du temps du midi, permettra d'éviter de futurs regrets.

Demande du CAL3V : demande d'une évaluation indépendante de l'organisation du temps scolaire pour enrichir les réflexions de la future organisation.

Vote du conseil d'école :

Contre la semaine de 4 jours en 2018 : 13

Pour la semaine de 4 jours en 2018 : 15

5 abstentions

Les avis sont donc divergents pour le maintien de la semaine de 4,5 jours en 2018.

La décision du SIVOM est pour la poursuite de la semaine à 4,5 jours en 2018/2019 mais s'engage à un retour à la semaine de 4 jours en septembre 2019.

Vote du conseil d'école :

Contre la semaine de 4 jours en 2019 : 0.

Pour la semaine de 4 jours en 2019 : unanimité.

Le retour à la semaine à 4 jours en septembre 2019 est entériné mais sera soumis à la décision du directeur académique du Calvados.

La directrice

Bouscavel Frédérique


Le secrétaire

DUFRENNE YANN

